

Demande de changement de statut en qualité de travailleur salarié ou travailleur temporaire

**TOUTE DEMANDE DOIT ETRE EFFECTUEE DANS LE DELAI DE 2 MOIS
PRECEDANT L'EXPIRATION DE VOTRE TITRE DE SEJOUR ETUDIANT
OU STAGIAIRE**

Liste des pièces à fournir :

Veuillez classer les documents dans l'ordre de la liste (originaux et copies)

- **Un passeport en cours de validité** : original et copie des pages d'identité et de validité.
[à défaut, joindre une copie d'une attestation de dépôt de demande de passeport avec photo délivré par un consulat].
- **Le titre de séjour arrivant à expiration dont le changement de statut est demandé**
Vous êtes titulaire d'un titre de séjour : original et une copie recto verso
Vous êtes titulaire d'un **visa CTOM** : original et copie des pages d'identité, de validité, du visa, de la vignette OFII et du tampon d'entrée sur le territoire français le cas échéant, sur le passeport .
- **Si vous célibataire : un acte de naissance traduit en français par un traducteur assermenté** (original et une copie).
Si vous êtes marié(e) : le livret de famille en français (copie de l'acte de mariage et de l'acte de naissance des enfants) **ou l'acte de mariage traduit en français par un traducteur assermenté** (original et une copie).
Si vous êtes veuf(ve), joindre en plus de l'acte de mariage l'acte de décès de votre époux(se) (original et une copie).
Si vous êtes divorcé(e), joindre en plus de l'acte de mariage le jugement de divorce (original et copie de toutes les pages)
- **Un justificatif de domicile, à savoir : Au choix :**
Une quittance d'électricité **ou** le contrat de location (original et copie de toutes les pages) accompagné de la dernière quittance de loyer non manuscrite délivrée par un organisme officiel ou professionnel, une personne morale, un gérant, un syndic ou un notaire **ou** une facture d'eau **ou** une facture de téléphone fixe **ou** une facture de gaz
datée de moins de trois mois avant le jour de venue en préfecture
(original et une copie recto).
- Si vous êtes hébergé(e), produire en plus du justificatif de domicile de l'hébergeant(e) :**
Une lettre d'hébergement manuscrite datée de moins de trois mois précisant à la fois le nom de l'hébergeant(e) et le nom de l'hébergé(e) , ainsi qu'une copie recto verso de la pièce d'identité de l'hébergeant(e) (titre de séjour en cours de validité à la même adresse, passeport français en cours de validité ou carte nationale d'identité française en cours de validité).
- **Le dernier diplôme obtenu en France** (original et une copie) **ainsi qu'un curriculum vitae à jour.**
- **Une lettre personnelle et motivée de demande de changement de statut en salarié dactylographiée** (format Word) **ainsi qu'une lettre de l'employeur mentionnant la volonté de vous employer.**
[2 documents distincts]
- **La demande d'autorisation de travail pour un salarié étranger** (4 pages) **ainsi que l'engagement de versement à l'OFII** (1 page) **remplis par l'employeur** (documents ci-joints)
- **8 photographies, fond uni et clair** (bleu gris, gris clair- pas de fond blanc),de face, tête nue et droite, regard neutre, de format 3,5 cm x 4,5 cm, récentes et parfaitement ressemblantes (4 pour le contrat, 4 pour le titre de séjour).
- **Les pièces mentionnées dans le courrier ci-joint de la main d'œuvre étrangère sous pli confidentiel.**